

Nombre de conseillers :	
En exercice	19
Présents	15
Votants	18

<b>N° D012_ SORTIE DE LA FETE DE LA FEMME</b>
---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 23 février 2024.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

**Présents (15) :** Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, LAURANT Thierry, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, Mélanie GRIVEL, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, WAGNER Jean-Pierre

**Absent (0) :**

**Excusés (5) :** TRINCAT Christophe pouvoir à CHEVALLAY Patrice,  
WIART Florine pouvoir à BURNET Stéphanie,  
VIOLLAZ Emilie pouvoir à GILLET Bruno,  
REBUT Sandra pouvoir à PAUTHIER Marie-Françoise,  
VEZIN Pascale.

**Votants (18)**

Monsieur le Maire expose que traditionnellement étaient organisés des voyages en car puis des repas en soirée réservés aux femmes : cette année, à l'initiative de 2 élues, une nouvelle formule a été instaurée : la sortie se déroulera le dimanche 10 mars 2024 à midi au restaurant « les balcons du lac » à Thollon.

Le coût de la prestation est de 63 € par personne comprenant le repas avec boissons et la remontée mécanique. Monsieur le Maire propose de demander une participation de 35 € par personne.

A ce jour, selon les inscriptions et donc le coût pour la commune s'élève à 1 064 € avec variation possible si le nombre devait évoluer.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **VALIDE** le tarif de 35 € demandé à chaque participante et la participation de la mairie.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,  
Bruno GILLET

